

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Copie : DASE

DJ/GYA

Berne, le 5 février 1988

Note à : M. l'Ambassadeur F. Muheim
M. l'Ambassadeur M. Krafft
M. l'Ambassadeur J.C.A. Staehelin
M. l'Ambassadeur P.A. Ramseyer
M. le Ministre A. Lautenberg
M. le Ministre J. Kellenberger

M. l'Ambassadeur B. von Tscharnier, Bruxelles
M. l'Ambassadeur T. Raeber, Strasbourg
M. l'Ambassadeur B. Schenk, Vienne

Groupe de réflexion

"La Suisse et l'Europe"

La première séance du groupe de réflexion, qui sera présidée par le Chef du Département et à laquelle vous êtes invité à participer personnellement, a été fixée au

Mercredi 17 février

à 16 h, W 240

Il sera procédé à cette occasion à la constitution de quatre sous-groupes de travail, selon les lignes suivantes :


- a) Sous-groupe "Sécurité et Désarmement en Europe" (Présidé par le soussigné. Thèmes : notre plan et notre rôle dans le contexte des relations Est-Ouest, processus de la CSCE, nos relations avec les pays neutres et non-alignés d'Europe).

an	KEI	MA	IT	KA	DW	a	a
Datum	1/2						
Visa	KA						
EDA						08.02.88	15
Ref.							a. 151.0

- b) Sous-groupe "Sciences, environnement et culture" (Présidé par l'Ambassadeur Muheim. Thèmes : aspects scientifiques, d'environnement et culturels de nos relations avec l'Europe, à la fois dans un cadre paneuropéen et dans celui plus spécifique de l'Europe de l'Ouest).
- c) Sous-groupe "Conseil de l'Europe (Europe des 21)" (Présidé par l'Ambassadeur J. Staehelin. Thèmes : rôle et avenir du Conseil de l'Europe et nos relations avec ses 21 pays).
- d) Sous-groupe "Politique de neutralité et aspects institutionnels de nos relations avec la Communauté européenne" (Présidé par l'Ambassadeur Krafft).

Chacun de ces sous-groupes sera invité à constituer son propre secrétariat, tandis que le secrétariat général du Groupe de réflexion sera assuré par la division politique I (M. de Dardel). Les réunions plénières du groupe de réflexion auront lieu en principe à des intervalles mensuels. Les Présidents des sous-groupes y feront rapport sur la marche de leurs travaux.

Il est bien entendu que le schéma de travail décrit ci-dessus est donné à titre indicatif, et ne constitue pas une hypothèse contraignante. Il doit servir une réflexion préalable permettant aux discussions de la première séance de porter rapidement leurs fruits.



E. Brunner

Copies : - Secrétariat BRF
- Secrétariat BRE
- Service du Conseil de l'Europe
- SIN, DJ, RP, KU